

Pourquoi faut-il préserver ces boisements ?

A l'interface entre l'eau et la terre, les boisements de bords de cours d'eau, également appelés boisements « rivulaires », forment des corridors écologiques et remplissent de nombreuses fonctions. Leur fonctionnement est intimement lié à la rivière et ils s'intègrent ainsi dans un écosystème propre à de nombreuses espèces végétales ou animales. Aujourd'hui ces milieux portent différents enjeux, à la fois économiques et écologiques, et méritent donc notre attention.

Ils jouent un rôle de protection contre les inondations et les phénomènes d'érosion

Ils agissent comme « frein dynamique » face à une crue, en limitant la vitesse d'écoulement des eaux, sa force et ses impacts. Ce rôle qu'ils jouent leur a donné le nom de « boisements écreteurs de crue ».

En outre, grâce à leur système racinaire, ils maintiennent les sols et limitent les pertes causées par le ruissellement et l'érosion des berges.



Ce sont des milieux naturels abritant une biodiversité riche et parfois spécifique

A cheval entre deux milieux physiques distincts, l'eau et la terre, ces boisements abritent de nombreuses espèces telle que l'emblématique cistude d'Europe et de nombreuses espèces d'oiseaux. Cette biodiversité riche est menacée par la fragmentation des milieux que causent les activités humaines. Les enjeux tiennent à la fois dans leur protection et leur restauration.



Par leur exploitation / valorisation, ils font partie intégrante de l'économie du territoire

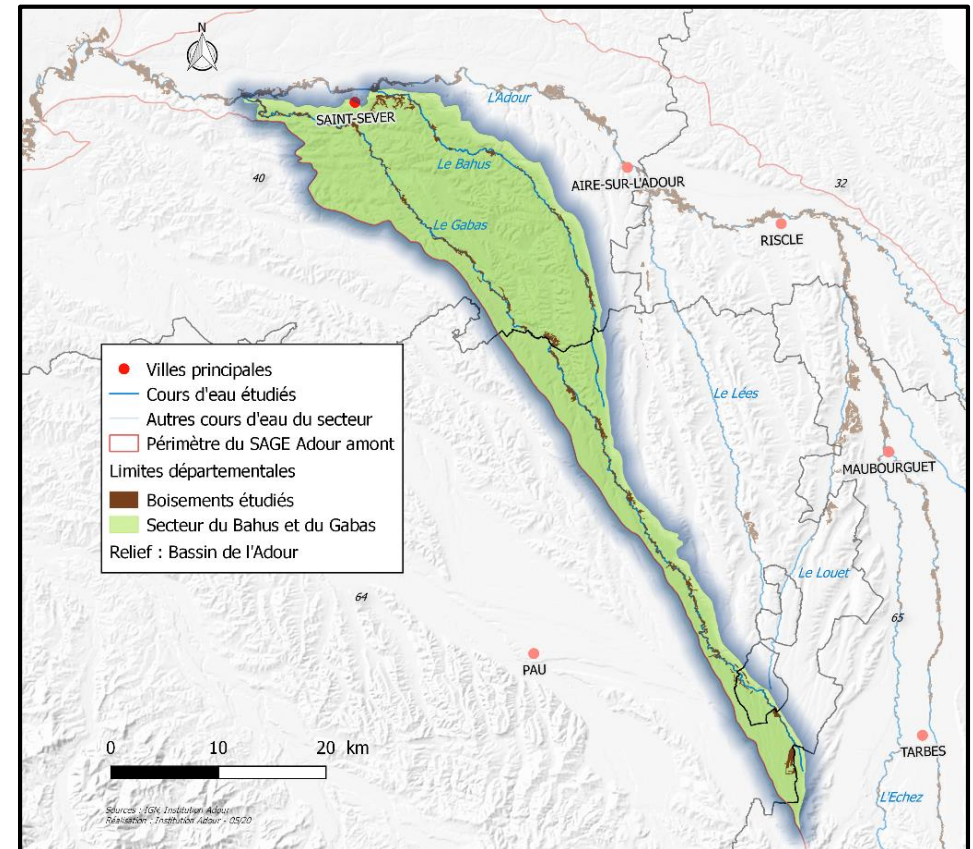
Le développement du bois énergie dans le cadre de la transition énergétique engendre un besoin en ressource auquel les boisements rivulaires répondent de plus en plus. Ici, l'enjeu concerne principalement la conciliation des activités sylvicoles et des méthodes de gestion des milieux rivulaires.



Le sous-bassin :

Le Bahus est un cours d'eau de 48 km de long prenant sa source à Claracq, dans les Pyrénées-Atlantiques, et se jetant dans l'Adour à Saint-Sever, dans les Landes. Le Gabas est plus long : 117 km entre sa source située à Ossun dans les Hautes-Pyrénées et sa confluence avec l'Adour sur la commune de Toulouzette. Son écoulement est parallèle au Bahus et il alimente l'une des plus grandes retenues artificielles du bassin de l'Adour : le lac du Gabas.

L'état des boisements du Bahus est globalement dégradé, mais les boisements situés en aval du lac de Miramont-Sensacq présentent des caractéristiques propres aux boisements rivulaires. Sur le Gabas, on retrouve ce type de boisements principalement à l'aval (Banos, Saint-Sever, Montaut et Toulouzette).



Les boisements rivulaires

des sous-bassins du Bahus et du Gabas

Analyse du risque inondation :

Le risque inondation augmente sensiblement sur les parties aval de ces cours d'eau. Les communes de Saint-Sever et Toulourette, où se jettent tour à tour le Bahus puis le Gabas dans l'Adour, sont exposés à ce risque. La gestion des boisements rivulaires doit être mise en perspective avec leur rôle d'écroulement des crues. De plus, les capacités d'atténuation du risque seront d'autant plus efficaces si cette gestion est menée conjointement avec la gestion des boisements de l'Adour, notamment entre les deux confluences.

En amont de ces secteurs sensibles, les boisements rivulaires peuvent également être envisagés comme outil de protection mais sur des échelles plus locales, afin de limiter les impacts d'une crue sur un quartier spécifique ou le bourg d'un village.

Analyse des enjeux d'érosion :

L'érosion que peut provoquer un cours d'eau concerne généralement ses berges lorsqu'elles sont dépourvues de végétation. Lors d'épisodes de crues intenses, des morceaux de terrain peuvent être emportés, ce qui pose problème pour l'activité agricole. Les bassins versants du Bahus et du Gabas étant essentiellement tournés vers cette activité, il est donc important de considérer la replantation de boisements rivulaires, haies et ripisylve comme des moyens de lutte contre la mobilité du cours d'eau. Des bandes boisées de 5 à plusieurs dizaines de mètres permettraient de limiter les pertes de terrains agricoles tout en offrant quelques avantages supplémentaires : ressource bois valorisable, restauration de continuité écologique et amélioration de la qualité de l'eau.

Sur ce secteur, des tronçons spécifiques fortement soumis à l'érosion ont été identifiés, notamment en aval du lac de Miramont. Un espace de mobilité, où le cours d'eau est libre de divaguer, a également été défini le long du Bahus ainsi que sur le Gabas, à partir de Pimbo. Les boisements et autres formes de végétations, rivulaires ou non, devront donc être reconstitués, par anticipation, pour protéger les enjeux situés aux limites de l'espace de mobilité.

Activité de la filière bois :

Quelques plantations éparses le long des deux cours d'eau ont été recensées, comme par exemple à Bahus-Soubiran. Les boisements de feuillus (en chênaie ou en mélange) font aussi l'objet d'exploitations ponctuelles.

En ce qui concerne le bois énergie, l'activité ne semble pas encore très implantée sur ces bassins versants, excepté sur la commune d'Arzacq-Arraziguet qui compte une plateforme de stockage et une chaufferie. Néanmoins, le sous-bassin n'échappera pas à l'augmentation de la pression d'exploitation, vu le contexte de développement de la filière sur l'ensemble du bassin de l'Adour. Le bois issu de l'entretien de la végétation des petits affluents pourraient être envisagé pour limiter l'exploitation d'autres boisements plus conséquents et ainsi concilier le besoin en ressource bois avec les objectifs des gestionnaires de rivières.

Enjeux écologiques du sous-bassin :



Le lac du Gabas, bordé de boisements

Peu de données sur la biodiversité étaient disponibles sur le bassin versant du Bahus. Quelques relevés témoignent néanmoins de la présence d'habitats d'intérêts (flore, oiseaux) autour du lac de Miramont-Sensacq et en particulier au niveau de la queue de retenue. Les seuls boisements rivulaires potentiels du Bahus ont été relevés à l'aval du lac. Enfin, si certains secteurs peuvent être qualifiés de dégradés, il n'en demeure pas moins que le Bahus dispose d'une ripisylve sur la quasi-totalité de son linéaire. Ce qui, en termes de continuité écologique, est un avantage.

Les lacs et retenues collinaires offrent des opportunités de développement intéressantes pour la faune et la flore (reptiles sur les enrochements, faune et flore des milieux humides en queue de retenues, poissons et invertébrés, etc.). Le lac du Gabas abrite ainsi des cistudes d'Europe et de nombreuses espèces d'oiseaux. Les quelques boisements potentiellement rivulaires repérés sur la partie aval du Gabas illustrent néanmoins les limites de ces sous-bassins en termes d'enjeux écologiques. Il convient donc de protéger ces boisements tout en favorisant les opérations de restauration et de reconnexion des milieux humides sur ces bassins versants et sans compromettre les usages liés aux activités économiques.



Vous cherchez des informations complémentaires ou plus précises ? Des outils sont à votre disposition !

Les atlas cartographiques de la démarche, déclinés par type d'enjeu :

- Localisation et typologie des boisements rivulaires → 1 atlas
- Inondation → 2 atlas
- Erosion → 1 atlas
- Biodiversité → 2 atlas



Disponibles en téléchargement sur :
www.institution-adour.fr

Des professionnels et experts sont également là pour vous conseiller !

Gestion forestière : CRPF (forêts privées) et ONF (forêts publiques)

Connaissance, conseil et sensibilisation : CBNSA et CBNPMP, CEN Aquitaine

Gestion de la rivière et de ses enjeux : SGLB (syndicat du Gabas, Louts et Bahus)

Travaux : Services de l'état - DDTM 64 et DDTM 40

